

## Boycott de la CCP des contractuels du premier juillet 2019

Le SNES avec les syndicats de la FSU majoritaires (3 sièges sur 4) à la commission consultative paritaire (CCP) des personnels non titulaires d'enseignement, d'éducation et d'orientation a décidé de ne pas participer à la commission d'aujourd'hui. Les commissaires paritaires contractuels de la FSU ne se sont pas présentés à la convocation d'aujourd'hui tout en notifiant par courriel au secrétaire général du vice-rectorat les motivations de cette décision. Par conséquent, faute de quorum, la commission n'a pu se tenir. Pourquoi une telle décision?

- Les documents permettant de préparer la commission ont été reçus entre le 26 et le 28 juin, le dernier et le plus conséquent à étudier vendredi 28 juin à 22h!
- La FSU doit réunir 6 commissaires paritaires (3 titulaires et 3 suppléants) pour préparer cette commission. Cela ne s'improvise pas et il est n'est pas question de le faire le week-end.
- La FSU doit, aux agents qui nous ont élu, de préparer sérieusement cette commission qui engage l'avenir immédiat de centaines de contractuels.
- Afin de respecter ces dispositions élémentaires de préparation, le règlement intérieur prévoit d'envoyer les documents au minimum 8 jours à l'avance. Une fois de plus, il n'en a pas été tenu compte par notre administration.

Faute de quorum aujourd'hui, la FSU a demandé que la commission se tienne vendredi 5 juillet conjointement avec le premier degré. Cela permettra de préparer enfin dans des conditions normales ce rendezvous important.

Nous vous tiendrons informés des réponses du vice-rectorat.